



Paris, le 2 juillet 2013

Monsieur le Directeur général  
DGAFP  
139 rue de Bercy  
75 012 PARIS cedex 12

Monsieur le Directeur général,

L'annonce de la réduction drastique en 2014 des crédits sociaux interministériels et des propositions des conseillers sociaux du cabinet de Mme LE BRANCHU est inacceptable.

Après la réduction de la dépense publique qui frappe de plein fouet tous les agents dans leur quotidien, et en particulier le gel de la valeur du point d'indice, envisager de supprimer des prestations sociales est condamné par l'ensemble des organisations syndicales.

Pour laisser le temps aux ministres de la Fonction publique et du Budget, de présenter un projet de loi de Finances, de l'action 2 du programme 148, qui maintienne les prestations sociales existantes et tienne compte de leur évolution en regard des besoins des agents, nous demandons le report de la réunion du CIAS prévu le 4 juillet, au début du mois de septembre.

Dans cette perspective, nous vous informons que la présence des secrétaires généraux des fédérations de fonctionnaires sera requise à titre d'expert, car l'action sociale est un dossier majeur pour chaque organisation syndicale.

Par ailleurs, lors de ce CIAS, nous vous demandons de prévoir la présentation des budgets d'action sociale de tous les ministères et leur évolution pluri annuelle de 2012 à 2014.

Vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, porter ce courrier à la connaissance de l'ensemble des membres du CIAS.

Afin de ne pas retarder la mise en œuvre des travaux des commissions permanentes du CIAS, nous validons leurs travaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos respectueuses salutations.

*Les représentants des organisations syndicales au CIAS*

copie pour information : à Madame la Ministre de la Fonction Publique

à Monsieur Costes président du CIAS

à Monsieur Clausener chef du bureau des politiques sociales PS2